



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée greffière, qu'à une séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 6 juin 2022 à 19h00, à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Immeuble visé : 701, rue Notre-Dame | zone 125-Cb | lot 4 443 876

Nature de la demande:

La demande vise à autoriser :

L'installation d'une clôture d'une hauteur de 1,83 mètre dans la cour avant au lieu de 1 mètre, soit une dérogation de 0,83 mètre.

Le tout en vertu du règlement de zonage 347-2014 et de ses amendements.

Donné à Saint-Tite, ce 6 mai 2022.

Me Julie Marchand,
Greffière